

et, grâce à des expériences personnelles, je me suis décidé à faire part de mes projets à différentes Compagnies de bateaux.

En cette circonstance, je tiens à exprimer mes remerciements particuliers au directeur de la ligne Cunard pour sa grande bienveillance à favoriser le service religieux à bord ; je dois le même hommage à la Compagnie du Lloyd allemand. Lorsque je me rendis à Brême, mes propositions furent accueillies avec le plus vif intérêt par le président, qui connaît à fond la misère des passagers de pont. Grâce à son intervention, on obtint que la sainte messe pût être célébrée à bord, et la Compagnie procura des autels portatifs sur les bateaux.

Les efforts de la Société de Saint-Raphaël près des autres Compagnies n'eurent malheureusement pas toujours le succès désiré ; particulièrement en France et en Angleterre, les Compagnies répondirent souvent par la négative. Pourtant, j'ai à ce sujet une meilleure nouvelle à communiquer. Pendant mon dernier séjour en France, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le directeur de la Compagnie transatlantique, lequel m'assura que les bateaux de la Compagnie offriraient les mêmes avantages religieux que les Compagnies déjà mentionnées, à savoir la facilité donnée aux prêtres de célébrer l'office divin, en mettant à cet effet des autels à leur disposition. J'ai vu dernièrement avec satisfaction dans les journaux canadiens que la Compagnie transatlantique annonce que ses bateaux sont munis de chapelle.

Malheureusement, toutes les Compagnies ne témoignent pas du même zèle en faveur de la noble cause, et certaines manquent même de tolérance, malgré les plaintes hautement exprimées par des passagers catholiques privés durant le voyage de toute consolation religieuse. Des missionnaires eux-mêmes se trouvent souvent dans l'impossibilité d'offrir le Saint Sacrifice pendant de longues traversées. C'est avec peine que j'ai appris, et c'est mon devoir de le dire, qu'il s'est présenté des cas où des prêtres, se rendant en Extrême-Orient sur les paquebots de la Compagnie des Messageries maritimes, n'ont pu offrir le Saint Sacrifice. En considérant ces cas, qui se renouvellent trop souvent, je trouve qu'il est absolument nécessaire de prévenir le public. Il doit savoir sur quelles lignes le service religieux est organisé ou tout au moins permis, et con-